

Engagement multi partenarial  
pour la reconquête de la qualité  
des eaux de captages

Partenaires institutionnels et  
financiers



Partenaires techniques



**CENTRE ADMINISTRATIF** | 20 rue des Bobines | BP 25  
40231 St Vincent de Tyrosse Cedex | **Tél. : 06 58 77 02 40**  
Du lundi au vendredi : 8h - 17h30 sans interruption  
[www.emma40.fr](http://www.emma40.fr)

**CENTRE SOUSTONS** | 1, square d'Aquitaine | BP 55  
40141 Soustons Cedex | **Tél. : 06 58 41 43 15**  
Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30  
[contact@emma40.fr](mailto:contact@emma40.fr)

Contrat Re-Sources  
du syndicat EMMA  
pour la  
protection de la ressource sur  
l'Aire  
d'Alimentation  
de Captage d'Orist



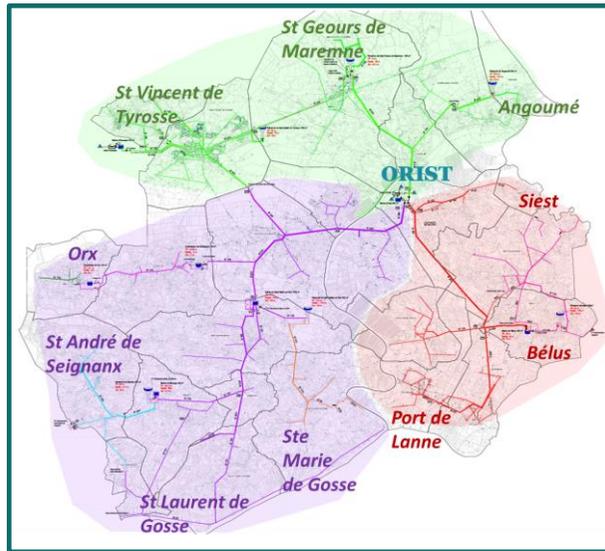
Plan d'Actions Territorial 2024-2028

EMMA, syndicat mixte responsable de la production, du transport et de la distribution d'eau potable issue, notamment, des forages d'Orist :

4 Forages dans les Barthes de l'Adour à Orist :

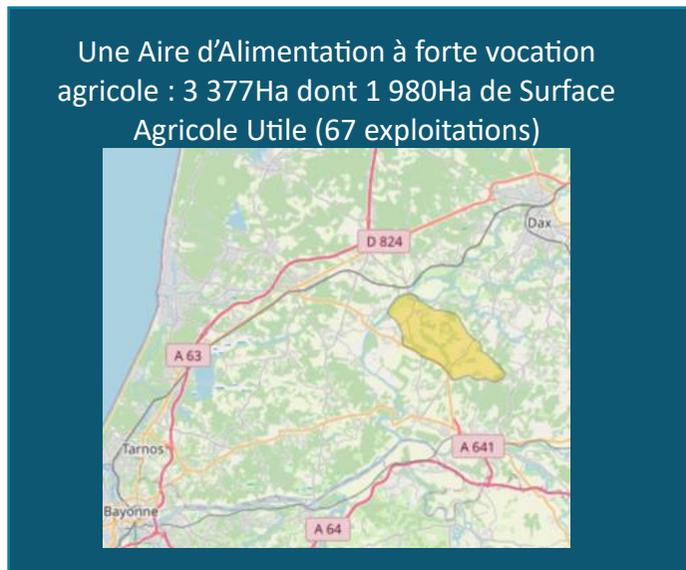
3 350 000 m<sup>3</sup>/an d'eau potable distribuée

36 800 habitants sur 26 communes

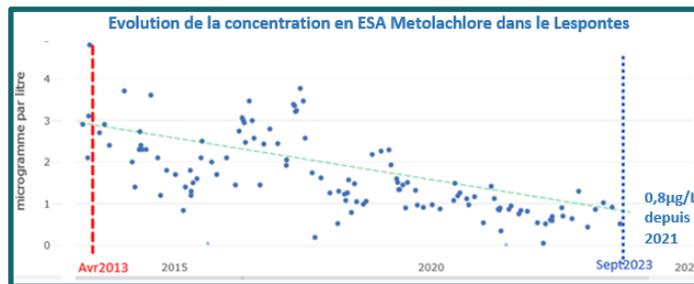


Un contrat entre partenaires pour se donner les moyens de reconquérir et de préserver durablement la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable des habitants

La pollution aux métabolites de produits phytosanitaires (principalement ESA métolachlore), décelée en 2013, a nécessité la mobilisation de tous les acteurs du territoire pour faire évoluer davantage les pratiques agricoles.



➡ Amélioration nette de la qualité de l'eau depuis 10 ans : merci aux agriculteurs, aux partenaires agricoles et institutionnels pour leur accompagnement et leurs investissements.



Mais la **vulnérabilité des sols avérée** au ruissellement, à l'infiltration et au transfert de métabolites de pesticides, **nécessite un traitement permanent des eaux brutes** sur l'usine d'Orist pour **assurer le respect des seuils** de qualité de l'eau potable distribuée.

➡ Poursuite des actions via la construction du **Plan d'Actions Territorial**. Les **engagements** de chacun des partenaires et des **objectifs ciblés** sont synthétisés dans le **contrat Re\_Sources**.

5 axes de travail, enjeux principaux du Contrat :



5 thèmes principaux détaillés dans les fiches actions du PAT 2024-2028.

L'animation territoriale, pilotée par EMMA depuis 2018, sera notamment axée sur :

- Accompagnements individuels et collectifs auprès des exploitants
- Stratégie foncière (protection des périmètres rapprochés des forages)
- Sensibilisation et formation sur les zones à « enjeux eau »
- Etudes sur le réseau hydrographique, sur la mobilité des particules et sur les infrastructures agro écologiques à impact positif.
- Aide au développement de nouvelles filières bas intrants.

Une mobilisation toujours d'actualité pour accompagner au mieux les agriculteurs et pérenniser la protection de la ressource commune

